



LES AMIS DE LA CHAPELLE DE SEIGNE

Association Loi 1901 - siège social : 35, rue de Loches - 37150 BLÉRÉ - Tél : (02) 47 30 81 81
Internet : <https://lachapelledeseigne.jimdofree.com/> - Courriel : p.goetgheluck@blere-touraine.com

Assemblée générale du 14.12.2021 à 18 h 30 à la CCBVC

Liste des présents et des pouvoirs : voir liste jointe

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral du Président
 - Rapport financier de la Trésorière
 - Montant des cotisations
 - Renouvellement des membres du CA
 - Point sur les travaux
 - Souscription publique et mécénat
 - Festivités des 10, 11 et 12 juin 2022
 - Questions diverses
-

Rapport moral du Président

Monsieur Patrick GOETGHELUCK, Président de l'association rappelle que courant mars, en raison de la COVID19, une Assemblée Générale en « distanciel » avait été proposée, avec transmission des documents par courriels et demandes de réponses ; mais le résultat n'a pas été probant.... Cinq réponses ayant été transmises.

Compte tenu de la pandémie, les activités de l'association ont été fortement réduites. Elles se sont cantonnées à une présence :

- Le 4 septembre au Forum des Associations, qui a eu lieu dans le Parc Edouard André à La Croix-en-Touraine.
- Les 18 et 19 septembre : « Journées du Patrimoine ». Nous avons pu accueillir et faire visiter la Chapelle de Seigne, durant ces deux jours, à plus de 50 personnes.

Point sur les travaux :

Les travaux de restauration de la Chapelle se sont achevés courant octobre 2020.

Il est à noter qu'en phase finale, alors que l'entreprise réalisait la mise en œuvre d'un drain périmétrique du bâtiment, nous avons eu la surprise de découvrir qu'il existait un caveau. Elément qu'Alphonse Goubet, l'architecte qui avait commencé les travaux de restauration en 1912/1913, avait volontairement obéré, alors qu'il en avait eu connaissance.

Financement :

Par ailleurs nous remercions l'association du « Lions-Club » qui a participé financièrement à la réalisation de l'un des vitraux. Afin de marquer d'une façon indélébile cette action, leur sigle a été apposé sur le vitrail, comme c'est l'usage.

Communication :

Il est à noter que Monsieur Lionel MARTIN, membre du Conseil d'Administration, de par ses relations, nous a permis de faire publier dans la revue « Connaissance des Arts », un article sur la Chapelle. Merci à lui...

Après vote de l'assemblée, le rapport moral du Président est validé à l'unanimité.



Rapport financier de la Trésorière

Madame Sylvie DUFRAISSE, notre trésorière fait état du bilan financier de l'association :

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Cotisations adhérents 2020	690,00 €	Assurance 2020	108,69 €
Cotisations adhérents 2021	210,00 €	Assurance 2021	108,76 €
Dons 2020	65,00 €	Affranchissement	13,92 €
Dons 2021	35,00 €	Fournitures diverses	54,85 €
Intérêts Parts sociales 2020	0,75 €		
Intérêts Parts sociales 2021	0,75 €	Total des dépenses	286,22 €
		Résultat	715,28 €
Total	1.001,50 €	Total	1.001,50 €

Solde au 31 décembre 2019 :	1.200,03 €
Résultat au 31 août 2021 :	715,28 €
Solde du compte au 31 août 2021 :	1.915,31 €

Après vote de l'assemblée, le rapport financier de la Trésorière est validé à l'unanimité

Montant des cotisations

Compte tenu de la baisse significative d'activité due au COVID19, il est proposé que le montant de la cotisation reste fixé à **15,00€** par an.

Après vote de l'assemblée, le montant est validé à l'unanimité

Renouvellement des membres du CA

Conformément aux Statuts de l'association, les membres du Conseil d'administration sont renouvelables par tiers tous les ans. Ses membres sont rééligibles.

Les membres sortants en 2021 sont les suivants :

- BEAUGE Henri
- CAPPELLE François
- DEJUST Jean-François
- DUFRAISSE Sylvie
- LOSARDO Christiane
- MARTIN Lionel

Monsieur Henri Beaugé fait savoir qu'il ne souhaite pas se représenter.

Le Président souligne que Monsieur Jean-François Dejust, qui, ne pouvant être présent à l'AG, a remis un pouvoir en précisant qu'il souhaitait rester au CA. Compte tenu du retard dans le règlement de ses cotisations, après vote de l'assemblée, il a été acté que son maintien serait validé sous réserve du paiement de celles-ci.



Pour succéder à Monsieur Henri Beaugé il est fait un appel à candidature. Madame Françoise LAUMANT s'est présentée.

Après vote de l'assemblée, la candidature de Françoise Laumant est validée à l'unanimité.

Les membres ci-dessous sont donc élus pour trois ans :

- CAPPELLE François
- DEJUST Jean-François (*sous réserve de paiement des cotisations en retard*)
- DUFRAISSE Sylvie
- LAUMANT Françoise
- LOSARDO Christiane
- MARTIN Lionel

Les membres ci-dessous deviennent renouvelables en 2022.

- CHAUVEL Régis
- GOETGHELUCK Patrick
- LEDREAU Christophe
- MAUDUIT Anne
- MORELLI Jean-Claude
- PEYROT François

Souscriptions publiques, et mécénat

Monsieur Régis CHAUVEL, Vice-président de l'association, nous fait état des souscriptions publiques et du mécénat.

Dons à la Fondation du Patrimoine

Montant collecté à ce jour :	27.438,00 €
Soit un résultat net de :	25.885,00 €

Produits Partages (inclus dans les dons)

6 adhérents y ont participé :	4.812,00 €
-------------------------------	------------

Vente de lithographies (100 + 40 €)

25 unités à ce jour :	1.000,00 €
Il reste 19 Unités à vendre	
Soit 760,00 € de recette potentielle	

Les dons au travers de la Fondation du Patrimoine sont encore possibles pour la fin 2021.

La restitution des fonds à la mairie de Bléré sera demandée début 2022, dès que le Maître d'Œuvre aura établi son Arrêt des Comptes et transmis les DOE (*Dossier des Ouvrages Exécutés*).



Festivités des 10, 11 et 12 juin 2022

Le Président rappelle que les Festivités envisagées à l'occasion de l'inauguration de la Chapelle de Guillaume de Seigne et du 500^{ème} anniversaire du Camp du Drap d'Or, et qui devaient à l'origine avoir lieu en 2020, ont, compte tenu de la pandémie, été repoussées à 2022.

Déroulement :

Ces festivités se dérouleront donc sur ces trois journées et se déclineront de la manière suivante :

1. Réalisation d'une exposition dans le jardin situé devant la Chapelle de Seigne qui durera les trois journées. L'exposition s'organise autour de cinq thèmes :
 - La Renaissance Française.
 - La Chapelle de Seigne.
 - Le Camp du Drap d'Or.
 - L'Artisanat du Camp du Drap d'Or.
 - Un espace de démonstration de l'artisanat avec présence des compagnons qui ont participé à la restauration de la chapelle.
2. Concert « Renaissance » en l'église Saint Christophe le vendredi 10 juin au soir. (Prix des places 10,00€)
3. Visite commentée par Anna Brisson du « Pays Loire Touraine » le samedi matin.
4. Inauguration officielle de la Chapelle de Seigne le samedi 11 juin à 11h30.
5. Cycle de trois conférences avec : Pascal Briost du CESR de Tours, Aurélie Massie Docteur en histoire et Didier Dodeman Architecte des Monuments Historiques. Ces exposés auront lieu dans la salle du Conseil de la Mairie nouvellement restaurée.
6. Repas « Renaissance » sous des barnums installés à la Gâtine le samedi 11 juin au soir avec présence d'acteurs (*François 1^{er}, Henri VIII, Claude de France, Catherine d'Aragon, Guillaume de Seigne*), des danseurs etc. ... (Prix du repas 40,00€ sur réservation).
7. Célébration du « Camp du Drap d'Or » le dimanche 12 juin à la Gâtine l'après-midi avec joutes, tournois etc. ... (accès gratuit)

Participation :

Afin que ces festivités se déroulent le mieux possible, il est rappelé que nous aurons besoin de « bonnes volontés », à savoir :

- Le montage et démontage des différents panneaux d'expositions (57 panneaux).
- Assurer des permanences dans l'enceinte de l'exposition par tranche de deux heures.
- La vente des billets pour le concert.
- Les contrôles éventuels des Pass-sanitaires si nécessaire, pour le concert et pour le repas.
- La vente de boissons et autres objets : fascicules, brochures, cartes-postales, etc. dans l'enceinte de l'exposition et lors des célébrations sur l'aire de la Gâtine.



Coût :

Le Président rappelle le coût prévisionnel de ces festivités :

1. Panneaux de l'exposition	3.826,02 €
2. Défraiement des musiciens	885,93 €
3. Défraiement des conférenciers	306,00 €
4. Organisation des festivités	26.386,00 €
5. Banquet « Renaissance » (achat des vins)	1.500,00 €
	=====
1. Soit une dépense prévisionnelle de :	32.903,95 €

Prise totalement en charge par la Mairie de Bléré.

Merci à elle et en particulier à Mesdames Gisèle Papin et Anne Mauduit.

Communication :

Afin de faire savoir au plus grand nombre de personnes, la « communication » sera prévue de la manière suivante :

Imprimés :

Création de documents graphiques :
Affiches A0, A3 et A4.
Programmes, dépliants.
Cartons d'invitation.

Diffusion :

Dépôts chez les commerçants locaux.
Encarts publicitaires auprès des journaux (Nouvelle République, magazines etc.).
Offices du Tourisme, Mairies de la CCBVC.
Société de diffusion par prestataire de la ville de Bléré.

Dématérialisé :

Office du Tourisme.
Page internet « La Chapelle de Seigne ».
Page internet « Ville de Bléré ».
Page internet « Communauté de Communes Bléré-Val-de-Cher ».
Page Facebook.



Produits dérivés :

Il est proposé et validé la réalisation de deux « produits dérivés » qui marqueront ces festivités et permettront un gain financier à l'association.

Fabrication de 500 magnets représentant la chapelle :
Dimension : 90mm x 65mm
Coût de fabrication : 595,00€
Prix de vente : 2,00€ x 500u = 1.000,00€
=====

Gain pour l'association : 405,00€

Réalisation de 500 « gobelets » incolores, réutilisables de 33 cl avec logo quadrichromie représentant la chapelle :

Coût d'achat : 330,00€
Prix de vente : 1,00€ x 500u = 500,00€
=====

Gain pour l'association : 170,00€

Festivités à Tours :

Le Président informe et rappelle que l'association « Tours, Cité de la Soie » organise elle aussi des festivités autour du Camp du Drap d'Or. Celles-ci auront lieu du 3 au 19 juin 2022. Les dates des principales actions sont en adéquation avec celles de Bléré et ne nous feront pas concurrence.

Ces points avaient été vus, dès 2020, entre les associations organisatrices.

Questions diverses

Pour clôturer, une grande question se pose, une fois l'inauguration terminée, que sera l'avenir de la Chapelle de Seigne ?

Tout d'abord les jardins qui l'entourent seront restructurés à partir de 2023. Un nom a été suggéré « Jardins de Seigne »

Et APRES ...

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h00.